

Les communications suivantes échangées entre les deux gouvernements, ont, ça et là, un caractère assez piquant. Malgré tout, cependant, il y a lieu de croire que l'affaire sera réglée avant longtemps sur des bases acceptables à toutes les parties intéressées.

*Réunion décennale de confrères au collège de Sainte-Anne.*—Mercredi, le 23 juillet, il y avait au collège de Sainte-Anne une réunion solennelle des élèves finissant de 1879-80. Voici les noms de ces confrères de classe : Les révérends MM. D. Pelletier, préfet des études au collège de Ste-Anne ; Luc Lévesque, curé de St-Pierre de la Patrie ; Alfred Dionne, vicaire au Cap St-Ignace ; Joseph Richard, curé de Ste-Perpétue ; Philippe Ouellet, vicaire à Ste-Anne ; Charles Gagné, Québec ; Etienne Simard, curé de St-Hilarion ; MM. Adolphe Dionne, avocat, Québec ; O. Roy, notaire, New-Carlisle ; Charles Roy, avocat, décédé à Lévis en 1885. Deux confrères de Rhétorique, MM. H. Simard, médecin, St-Jean-Port-Joli, et A. St-Pierre, avaient été invités à la réunion. MM. L. Lévesque, E. Simard, O. Roy et A. St-Jean n'ont pu se rendre au conventum à cause de leurs occupations.

Les parloirs du collège, le grand corridor, le réfectoire décorés de verdure, de fleurs et de drapeaux, offraient un riant aspect. Des inscriptions bien choisies : *Gaude et letare, Alma Mater, Filii tui de longe venient*, etc., redisaient la joie commune. Plusieurs membres du personnel du collège attendaient les visiteurs. L'hospitalité donnée aux anciens élèves fut vraiment princière.

À la fin d'un somptueux banquet, présidé par M. le supérieur, M. D. Pelletier proposa la santé de Mgr Poiré, supérieur, et sut faire ressortir les qualités et les bonnes œuvres de cet insigne bienfaiteur de l'éducation. M. Ad. Dionne proposa en termes très heureux la santé des anciens directeurs et professeurs.

Le lendemain, M. L. Lessard, président honoraire, et quatre confrères célébrèrent en même temps la messe.

Dans une allocution à ses confrères, M. D. Pelletier parla des trois trésors qu'ils avaient trouvés au collège de Ste-Anne : de vrais amis, de maîtres éclairés et dévoués, une éducation chrétienne. Quelques heures plus tard on chantait une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme d'un confrère défunt, C. Roy. Les confrères prenaient ensuite le dîner dans la famille de l'honorable Elisée Dionne, père de deux d'entre eux. Enfin la bénédiction du saint Sacrement, donnée dans la chapelle du collège, était le couronnement de la réunion. Les amis se séparèrent ensuite, emportant le meilleur souvenir de la cordialité de leurs anciens professeurs et des directeurs actuels de la maison de Sainte-Anne.

*Attentats contre les catholiques en France.*—Dans son récent voyage dans l'Est et le Midi de la France, M. Carnot a souvent parlé "de la réconciliation de tous les Français"; et M. Constans, ministre, a dit, dans une réunion à Périgueux : "Nous voulons faire une bonne et sage république; que ceux qui ont jusqu'ici gardé le souvenir des régimes déchus sachent que nous ne sommes pas une république tracassière; il ne faut pas revenir

sur le passé; l'heure des batailles est close et celle de la pacification est venue." Or, quand il prononçait ces mots, M. Constans se préparait à revenir lui-même aux plus beaux jours de l'ère des décrets, et le ministre de l'Intérieur de 1890 allait surpasser par ses exploits celui de 1830. D'abord, pour fermer l'ère des batailles et ouvrir celle de la pacification, M. Constans envoyait son commissaire de police fermer et sceller, à Quimper, la chapelle des Jésuites, où quelques personnes allaient prier, au grand péril de la patrie.

Le 13 juin, le même ministre et son collègue de l'Instruction Publique donnaient un gage plus éclatant encore de leur désir de pacification. La petite commune de Vicq, du diocèse de Langres, était, depuis un demi-siècle, par le legs d'un curé généreux, en possession d'une maison d'école pour les filles, et de secours pour les malades, avec des revenus suffisants pour ce double objet, et un surplus de 700 francs. La donation portait, comme condition expresse, que l'école serait confiée à des religieuses. Laïciser cette école, c'était violenter les vœux de la population très attachée aux sœurs; c'était ruiner la commune, pour construire et soutenir une autre école; c'était méconnaître le vœu unanime du conseil municipal deux fois énergiquement exprimé. Le gouvernement a voulu quand même laïciser. Les habitants de Vicq ont voulu protester et défendre leurs droits par une éclatante manifestation. Ils se sont réunis au nombre de 700 sur 900 habitants que compte la commune, ont entouré la maison des sœurs pour en interdire l'entrée à l'inspecteur, au sous-préfet et aux gendarmes qui les accompagnaient. Sans rien écouter que leur colère et leur brutalité, les deux fonctionnaires ont donné l'ordre de disperser tout ce monde et d'accomplir le brigandage. Il y a eu charge de cavalerie sur cette foule sans armes qui se contentait de demander justice et grâce, coups de sabre et blessures, efforts pour briser la porte de la maison des sœurs, expulsion violente des sœurs, enfin, répétition de tout ce qu'on avait vu de plus criminel et de plus féroce lors de l'exécution des décrets du 29 mars 1830.

Ces faits ont été portés à la tribune et flétris comme ils le méritaient, par les députés catholiques, entre autres par Mgr Freppel. La discussion a été étouffée par le ministère qui a sa manière à lui d'entendre la modération et la liberté.

*En Angleterre.*—Les fluctuations des partis politiques au parlement et dans le pays, les incidents de la lutte en faveur de l'Irlande, les hommages rendus au cardinal Manning, à l'occasion de son jubilé, sont les principaux événements qui, depuis deux mois, ont occupé les esprits en Angleterre; mais ils ont fait place à d'autres sentiments du jour où a été divulgué le traité Anglo-allemand, par lequel les deux peuples se mettent d'accord pour le moment, au sujet de leur prise de possession dans l'est du continent africain. Ce sont d'immenses contrées qu'ils s'attribuent et se reconnaissent mutuellement.

Ce traité est-il destiné à durer? Déjà chaque nation paraît être plus mécontente de ce qu'elle cède que satis-